JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP RENNES



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CAPI - DISP RENNES

Justice
UISP RENNES

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e)s Collègues,

La Commission Administrative Paritaire Interrégionale (CAPI) est amenée à examiner des dossiers déterminants pour la carrière des agents : procédures disciplinaires, titularisations et autres situations individuelles relevant de sa compétence, avant, le cas échéant, une gestion par la DGAP.

Chaque dossier mérite une étude sérieuse, objective et rigoureuse !

FO Justice accompagne les agents tout au long des procédures, en veillant au respect des garanties statutaires, de l'égalité de traitement et des dispositions réglementaires.

Forte de son expérience, notre organisation a démontré son sérieux, sa compétence et son sens des responsabilités. Les personnels ayant eu à comparaître devant cette commission peuvent en témoigner.

Parce que tout n'est pas défendable, mais qu'une décision juste ne peut être prise sans avoir entendu chacun, **FO Justice** examine chaque dossier avec objectivité, discernement et responsabilité.

► **FO Justice DISP Rennes,** c'est une équipe associant jeunesse et maturité, une équipe dynamique à votre service issue du terrain et présente sur le terrain. Sa disponibilité, son engagement et dévouement quotidiens ne sont plus à démontrer pour la défense des droits de chacun d'entre vous.

En décembre, choisissez une équipe de proximité, disponible, compétente et déterminée à défendre les intérêts de l'ensemble des personnels de la DISP de Rennes.

Votez FO Justice

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Rennes, Joseph ROUSSEAUX

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CAPI - DISP RENNES

FO Justice
UISP RENNES

CP Nantes	William COZIC, CEA
CP Caen-Ifs	Joseph ROUSSEAUX, CEA
CP Alençon-Condé-sur-Sarthe	Kévin GRIPON, CEA
CP Rennes Femmes	Sophie HAUTBOIS, CEA
CP Rennes-Vezin	Florian ADAM, CEA
CD Argentan	Mathias GANA, CEA
CP Lorient	Nicolas PARRA, CEA
CD Val-de-Reuil	Aline OPIGEZ, CEA
MA Rouen	Céline BACHELET, CEA
CP Le Havre	Thomas BLOTHIAUX, CEA
CP Caen	Frédéric LIAKHOFF, CEA
MA Cherbourg	Damien LUCE, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr